

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

## LES DRAMES INCONNUS

### TROISIÈME PARTIE — LA FORTUNE DES FAUSTOL XIII.

Bourguignon, comme il le lui demandait, fixa bien en face le policier, et probablement que cet examen le satisfait, car il répondit :

— Je vous écoute.

— Ces preuves, continua Caduchet, je n'ai plus, à cette heure, aucun intérêt à les rechercher. Le motif qui me faisait si ardent à les trouver n'existe plus... Vous devez me comprendre, vous qui, toute la nuit, avez couru de l'un chez l'autre pour savoir ce qui allait arriver.

— C'est vrai, avoua le domestique. Après vous avoir épié, là haut, alors que, dans votre mansarde, vous vous faisiez une tête méconnaissable, c'est seulement au bout de plusieurs heures que m'est venu à l'esprit le nom à mettre sur cette figure dont les yeux m'avaient frappé. Alors j'ai compris quel emploi vous remplissiez chez ceux avec lesquels vous aviez vécu, faussement obèse et sourd, pendant des années... et je me suis dit qu'ils étaient perdus.

Au souvenir de son rôle de sourd, un sourire vint aux lèvres de l'agent qui murmura :

— Oui, j'en ai entendu de belles ! De plus, la conviction que ces pièces...

Bourguignon l'interrompant, continua :

— En découvrant que vous deviez être ce locataire barbu de la mansarde, je descendis à la loge pour questionner le concierge Mathis... il était absent.

— Il dormait ivre-mort chez le marchand de vin où je l'avais grisé... interrompit à son tour Caduchot.

— Non, pas encore. Je connaissais à fond l'ivrognerie, du digne portier et, ne le trouvant pas à sa loge, j'allai tout droit chez le marchand de vin qui lui était habituel. A travers les vitres de la boutique, qui n'était pas encore fermée, je vous vis, déguisé en commissionnaire, faisant boire Mathis dans une

arrière-salle. Ce costume et le soin que vous preniez d'enivrer votre homme me prouvèrent aussitôt votre projet de vous délivrer de sa surveillance pour tenter ensuite à votre aise un coup dans la maison.

— Et vous avez deviné ce coup ?

— Oui... et je n'avais pas besoin d'être grand sorcier pour le deviner. Dans la journée je vous avais surpris prenant, à la cire, l'empreinte de ma serrure... il était donc bien certain pour moi que vous aviez, à cette heure, une fausse clef dans cette veste de commissionnaire que vous aviez endossée à mon intention. Vous alliez monter, me transmettre un prétendu message qui m'aurait envoyé au diable au vert... ce qui vous permettait, pendant mon absence, de vous glisser ici pour y faire vos recherches... Est-ce bien cela ?

— Parfaitement ! avoua le policier.

— Ceci vu, au lieu

de remonter chez moi, je m'en allai bien rassuré.

— Oh ! oh ! rassuré... parce que vous saviez M. de Valnac dans cet appartement, interrompit l'agent.

— M. de Valnac n'eût pas été ici que je n'en aurais été ni plus ni moins tranquille... Votre fouille ne m'inquiétait guère.

— Sans doute parce que les papiers ne sont plus dans ce logis ?



! La Cardoze était étendue morte près du docteur Perrier...

—Parbleu ! fit carrément Bourguignon.

—Vous avouez donc qu'ils existent ! s'écria vivement Caduchet.

Puis, se reprenant tout à coup :

—Non, ne vous trompez pas à mon exclamation.. je ne vous ai pas tendu un piège pour vous arracher un aveu. Je vous le répète, je n'ai plus intérêt à m'empêcher de ces preuves... Tout à l'heure je vous ai dit de regarder dans mes yeux. Vous avez dû y lire que ce n'est plus le policier qui vous parle... c'est l'homme qui veut, sinon vous adresser une prière, tout au moins faire appel à votre conscience en faveur de deux innocents.

Outre l'émotion que trahissait sa voix, il y avait un tel accent de sincérité dans les paroles de Caduchet qu'il convainquit Bourguignon.

—Parlez, dit-il.

—Je n'ai plus rien à vous apprendre, reprit l'agent. Durant cette nuit où vous avez épilé l'action de la police, vous devez savoir quel a été le sort des coupables tombés en ses mains.

Et, se tournant vers de Valnac, il appuya en continuant :

—On est décidé à laisser tomber cette affaire, car toute poursuite n'aboutirait maintenant qu'au déshonneur de deux familles qui, à cette heure, ne comptent plus que des innocents.

—C'est la vérité, prononça Bourguignon qui, instruit des événements de la nuit, comprenait toutes ces allusions qui demeuraient lettres closes pour François de Valnac.

Caduchet continua :

—Durant le long espionnage de plusieurs années que j'ai exercé dans ces maisons, il est deux douces créatures, deux femmes que j'ai appris à vénérer, deux honnêtes et vertueuses natures qui ont vécu dans ce milieu sans que rien puisse leur être reproché. Pour elles, la justice n'ayant plus de coupables à châtier, plus de but à atteindre, la justice, dis-je, se fait muette, car la continuation des poursuites n'aboutirait uniquement qu'à jeter le déshonneur sur ces deux femmes innocentes. Or, ce que la justice ne veut pas accomplir, un homme peut le faire... et cet homme, c'est vous, Bourguignon. Avant de rien faire, demandez-vous si l'être pour lequel vous voulez agir est digne que, pour lui, on ressuscite un scandale qui rejallira sur deux vertueuses femmes ?

Muet, les yeux baissés, semblant réfléchir, Bourguignon écoutait le policier.

—Croyez-moi, poursuivit Caduchet ; laissez les choses telles que la Providence vient de les arranger. Entre des mains pures et généreuses qui sauront la dépenser en pieuses et bienfaitantes œuvres, la fortune sera mieux placée qu'en celles d'un vaniteux et ingrat imbécille qui la gaspillera en stupides et honteuses débauches. Vous avez en vos mains le bonheur, le repos, la considération de deux dignes créatures : décidez donc si vous devez les sacrifier à l'intérêt d'un misérable, avide et sans cœur, qui ne vous en aura aucune reconnaissance.

Alors, quittant brusquement la place, Caduchet marcha vers la sortie en disant :

—Libre à vous, Bourguignon, de faire maintenant valoir vos preuves.

Au moment de franchir la porte du salon, il se retourna et, en riant, il ajouta :

—Je vais vous renvoyer votre Paul Avril que, depuis vingt-quatre heures, un de mes hommes promène dans Paris à la poursuite de Mme de Jozèdes. C'est un prétexte que j'avais inventé pour le tenir éloigné de ce domicile dans lequel je comptais faire ma fouille, quand je serais aussi parvenu à vous en écarter.

Et, après un respectueux salut à M. de Valnac, le policier disparut.

Il était à peine sorti, que François se rapprochait précipitamment de Bourguignon en demandant d'une voix inquiète :

—Qu'a-t-il donc voulu dire en prétendant que la justice devenait muette parce qu'elle n'avait plus de coupables à châtier ?

—Mme d'Armançis n'est-elle pas en fuite ?

—Oui, mais les autres ?... De Jozèdes ?

—Mort !

—Perrier ? la Cardozo ?

—Morts aussi... après avoir tué Mme Perrier.

De Valnac n'avait cité ces noms que parce qu'il hésitait à prononcer celui de son beau-frère. En voyant le serviteur ne pas continuer de lui même ses sinistres renseignements, il lui fallut poursuivre son interrogatoire.

—Et M. d'Armançis ? balbutia-t-il.

—La justice s'est arrêtée devant sa démence. A cette heure, votre beau-frère, devenu fou furieux, doit être enfermé dans une maison d'aliénés.

Tout en parlant, le vieillard avait subitement tendu l'oreille au grincement d'une clef tournée dans la serrure de la porte d'entrée.

Le claquement de cette porte qu'on refermait avec force fut aussitôt suivi du bruit de pas pressés qui traversaient l'antichambre et se dirigeaient vers le salon.

—Voici M. Avril qui rentre, dit François.

—A nous deux ! murmura Bourguignon.

Pâle, défait, harassé, mais l'air toujours insolent, Paul entra le chapeau sur la tête. Sans avoir vu de Valnac, il se laissa lourdement tomber sur un fauteuil en s'écriant :

—Ouf ! je n'en puis plus ! Bourguignon, tire moi mes bottes... puis apporte-moi mes pantoufles, ma robe de chambre... ensuite mon déjeuner... allons, fais vite... qu'as-tu à me regarder ? Est-ce que tu ne me comprends pas ? Pourquoi restes-tu là comme un vrai soliveau ?

Le fait était que le domestique, à tous ces ordres réitérés, n'avait pas plus bougé que s'il eût été atteint d'une soudaine et profonde surdité.

En même temps son visage offrait tous les signes d'une immense surprise.

—Ne me reconnais-tu donc pas ? s'écria Paul à cette étrange réception.

—Oh ! si, si, parfaitement... et c'est parce que je reconnais monsieur que je suis en train de me demander si monsieur n'a pas bu un petit coup de trop... cela seul m'expliquerait son erreur ?

—Une erreur... où vois-tu une erreur ?

—Dame ! en entrant ici, est-ce que monsieur ne s'est pas trompé d'étage ?

Et, se mettant à sourire, Bourguignon montra le salon en disant :

—J'en appelle à vous-même... regardez si cette chambre ressemble en rien à la mansarde que vous habitez au-dessus de ce logement.

Puis d'un ton bonasse :

—Oh ! ajouta-t-il, croyez-bien que je comprends qu'on se trompe... on a une pointe de vin dans la tête, alors on ne compte pas ses étages, on se croit arrivé et on entre chez le voisin... rien de plus naturel et de plus drôle ! Aussi vous voyez que je suis le premier à en rire.

Au joyeux rire qui avait accompagné cette phrase, le jeune homme s'était brusquement relevé et, d'une voix impatiente :

—Es-tu devenu fou ? cria-t-il. Ne te rappelles-tu donc plus qui je suis ?

—J'ai déjà eu l'honneur de répondre que je connais parfaitement monsieur. Il s'appelle Avril... et il habite la mansarde au-dessus, répéta tranquillement Bourguignon.

La mystification dont il avait été victime pendant la nuit qui venait de s'écouler avait laissé Paul en proie à une sourde irritation nerveuse qu'un rien pouvait changer en furieux transport.

Cette dernière réponse du gouailleux bonhomme amena l'explosion.

Les poings serrés, l'œil en feu, Avril vint se camper devant lui et, d'un ton menaçant :

—Ah ça ! fit-il, me crois-tu donc d'humeur à endurer longtemps tes plaisanteries ?... Hâte-toi d'obéir, je te le conseille... ou je te chasse.

Sans s'émouvoir, Bourguignon le regarda de son même air étonné, et de sa voix la plus polie :

—Vous obéir ? répéta-t-il, à quel titre, s'il vous plaît ? Me chasser... de chez moi... car je suis chez moi, ce serait vraiment par trop fort. Si l'envie vous en prenait sérieusement, je crois que monsieur... que je vous présente... aurait l'obligeance de s'opposer à ce caprice d'homme ivre.

Tout en parlant, le valet montrait du doigt M. de Valnac qui, debout derrière Avril, écoutait la scène les bras croisés.

Bien que François fût de force à en rosser dix comme lui, la rage emporta Paul qui bondit vers le comte en s'écriant d'un ton d'insolente provocation :

—Eh ! mais, je ne me trompe pas, c'est maître Toto l'Armaillé, le roi de la canaille !... Quo vient-il donc faire ici, ce héros des bastringues ?

Sans la moindre colère, de Valnac posa ses deux robustes mains sur les épaules d'Avril, et, le faisant pirouetter, il le retourna vers le veillard en disant, tout calme :

—Je suis chargé d'une commission pour vous ; mais, d'abord, terminez avec Bourguignon.

La vigoureuse pression des mains du comte sur ses épaules avait probablement calmé chez Avril l'envie des redomantades, car il reprit d'un verbe de beaucoup moins menaçant :

—Et que puis-je terminer avec un crétin dont la cervelle détraquée n'a plus gardé la mémoire ?

—Je prendrai l'extrême liberté de soutenir à monsieur que j'ai conservé toute ma mémoire, dit respectueusement le domestique.

—Alors tu dois te souvenir que je suis ici chez moi... bien chez moi... puisque M. de Saint-Dutasse m'a nommé son héritier.

—Pardon, mille pardons... je demanderai à monsieur la licence de lui faire remarquer que lui qui reproche aux autres de manquer de mémoire ne me paraît pas l'avoir bien complète.

Avril se redressa plein d'une secrète inquiétude.

—N'est-ce que ton maître m'ait nommé son héritier ? demanda-t-il brusquement.

—Oh ! non, grands dieux ! mais je conteste le "son"... "Son héritier" n'est pas tout à fait juste. Monsieur serait plus dans le vrai en disant : "Un de ses héritiers"... attendu que l'héritage de M. de Saint-Dutasse s'étant composé de deux parts, il y a eu nécessairement deux héritiers. D'un côté, six mille livres de rente et le mobilier ; de l'autre, certains moyens de

faire une grande fortune ; soit un présent fort modeste, mais tout réalisé... soit un brillant avenir à conquérir. Est-ce bien cela ?

—Oui, fit Paul d'un ton bref.

—Si monsieur daigne encore consentir à se rappeler, il se souviendra que mon défunt maître, après l'avoir sérieusement engagé à prendre ce modeste présent, lui a laissé le choix entre les deux parts. Monsieur veut-il bien se remémorer aussi qu'après avoir réfléchi mûrement, il s'est décidé pour le brillant avenir.

—C'est la vérité.

—Donc, appuya le valet, la part dédaignée par monsieur m'est revenue, c'est-à-dire : les six mille livres de rente et le mobilier... ce qui autorise la liberté grande que j'ai prise tout à l'heure de soutenir que j'étais ici chez moi.

—Je le reconnais maintenant, avoua Paul, espérant par cette concession amadouer le veillard.

Bourguignon, après un petit salut de remerciement, continua doucement :

—Outre le testament, en bonne et due forme, par lequel mon défunt maître m'a légué cette part, l'aveu de mes droits, que monsieur daigne me faire, me comble de joie, car c'est reconnaître que je n'emporterai rien qui ne soit bien à moi quand je vais déménager.

—Tu déménages ! s'écria Paul.

—Oui, le prix de l'appartement est beaucoup trop élevé pour ma petite fortune.

—Allons donc ! fit le jeune homme en riant.

—Dame ! sur mes six mille livres de rente, je ne puis pas, raisonnablement, en prendre plus de la moitié pour me loger.

—Mais, farceur que tu es, oublies-tu donc que tu m'as dit que Perrier nous loge gratis ?

—Oui, c'est vrai, gratis... et j'avoue que c'était un prix des plus doux... mais je crains qu'il ne soit pas maintenu par l'héritier de notre défunt propriétaire.

Avril recula de surprise :

—Que dis-tu ? Perrier est mort !

—Oui... subitement... cette nuit... de douleur du trépas de Nicole Cardoze.

Les yeux de l'ex héritier s'ouvrirent tout grands à cette seconde nouvelle.

—Elle aussi ! s'écria-t-il.

—Elle aussi... oui, cher monsieur... la pauvre fille est trépassée de désespoir en apprenant le décès de M. de Jozèdes.

Cette fois, la stupéfaction avait rendu Paul muet. Aussi Bourguignon continua-t-il d'un ton laroyant :

—Hélas ! nous l'avons perdu, ce bon M. de Jozèdes. Il n'a pu résister au chagrin de savoir M. d'Armaillé, complètement fou, enfermé dans une maison d'aliénés... et Mme d'Armaillé en fuite.

A tous ces coups qui tombaient dru sur lui, le malheureux, livide, les cheveux droits, étranglé par le saisissement, était tombé anéanti sur un fauteuil.

Mais son avide égoïsme le réveilla de cette prostration et, furieux de désespoir, il se releva en criant d'une voix rauque :

—Mais, alors, moi !... moi !

—Quoi... vous ? fit Bourguignon.

—Que vais-je devenir ?

Puis, tant la rage l'étouffait, ce fut en phrases haohées qu'il continua :

—Les secrets à exploiter (... les millions promis... l'héritage du chevalier... ma puissance sur ces misérables !

Et, se pronant la tête à doux mains comme s'il se sentait devenir fou, il répéta :

—Que vais-je devenir !... que vais-je devenir !... Avoir espéré des millions... et rien ! rien !

—Le fait est qu'il faut faire votre deuil de ces millions, ricana le valet.

A cette réponse railleuse qui lui retirait toute espérance, un douloureux frissonnement secoua Paul qui, à demi hébété, légaya :

—Perdus !... sont-ils bien perdus ?

—Bien perdus ! appuya sèchement le serviteur.

A la crise violente avait succédé un désespoir lâche, vil, suppliant. Le jeune homme vint se jeter aux genoux de Bourguignon et, les yeux en pleurs, des sanglots dans la voix, les mains jointes, il lui cria :

—De grâce ! rends-moi ces millions... tu le peux... les morts n'ont pas emporté la fortune... Tu me l'as dit, elle est à moi... c'est le bien de ma mère... de ma mère que je devais retrouver... où est elle ?... Conduis-moi vers ma mère.

De railleuse qu'elle était, la figure du vieillard se fit implacablement sévère. Il recula de dégoût devant le misérable qui se roulait à ses pieds et d'une voix qui tonna vibrante de mépris :

—Ta mère ! dit-il. Ah ! tu y penses maintenant, rapace égoïste ! Sais-tu ce que tu as fait de ta mère ? Malheureux ! Tu l'as tué ! !

Et, comme Avril le regardait sans comprendre, Bourguignon continua :

—Oui, M. de Saint Dutasse t'avait laissé un bel héritage. Une mère et des millions... Mais, pour avoir la richesse, il fallait aller tout droit à celle qui pouvait te les donner... Toi, tu n'as vu que les richesses et, vaniteux, imbécile, débauché, tu t'es lancé à leur conquête, en refusant un guide, en repoussant chaque conseil... Quand tu devais agir vite, tu as perdu ton temps en de dangereuses amours hors de Paris. Contre tous les ordres tu t'es rebellé. Tu es resté sourd à tous les avis. Tu ne voyais que la fortune et, stupide orgueilleux, tu croyais pouvoir la gagner seul... Et pas une pensée pour ta malheureuse mère... Tu aurais eu les millions que jamais tu n'aurais songé à cette autre part de l'héritage.

—Pitié ! murmura Avril.

—Non, pas de pitié pour le parricide... car tu as tué ta mère. Au lieu de remplir la commission que je t'avais donné pour la Cardoze, tu es allé rue Laffitte, chez Mme de Jozères... Ne le nie pas... Jo l'ai appris par Mathis auquel Mme d'Arman-gis, à sa sortie de chez l'ex-procureur, est venue te demander, en laissant, en guise de carte, un feuillet déchiré du calepin que tu lui avais livré.

La voix de Bourguignon, à ce moment, devint lente et triste.

—Qu'as-tu fait, qu'as-tu dit chez de Jozères ? Jo l'ignore. Mais à coup sûr, ce sot orgueil qui t'empêchait de suivre mes conseils a dû te pousser à commettre une terrible imprudence qui a coûté la vie à ta mère.

La vanité féroce d'Avril devait achever sa perte. Au lieu de s'incliner bien humble sous la sévère parole de son juge, il céda au désir de prouver qu'il avait fait acte d'habileté.

—Non, je n'ai pas commis d'imprudence, dit-il. J'ai profité de votre confiance que la fortune avait doublé depuis quel-

ques jours, et à de Jozères, la Cardoze et Perrier, on leur prédisant le chiffre des millions, j'ai donné un délai de cinq jours pour me les restituer.

A cet avou, Bourguignon fit entendre un rire amer.

—Triple niais ! gronda-t-il. Ces scélérats t'ont oru mieux instruit que tu ne l'étais et, mettant à profit le terme que tu leur avais bêtement accordé, ils se sont hâtés de tuer celle dont ils convoitaient les millions qu'elle t'eût donnés. En parlant, tu as dit l'arrêt de mort de Mme Perrier et ils l'ont empoisonné.

Le vieillard avait à peine prononcé ce nom que Paul se releva en demandant d'une voix brève :

—Mme Perrier était donc ma mère ?

—Oui.

En apprenant à la fois et le nom et la mort de celle qui lui avait donné le jour, pas un mot d'affection ni de regret ne vint aux lèvres du jeune homme qui s'écria :

—Mais alors, j'hérite d'elle ! Jo ferai valoir mes droits à sa succession.

A cette épouvantable preuve d'avidité et de sécheresse de cœur, Bourguignon éclata d'une colère indignée :

—Tes droits ! cria-t-il, sur quoi comptes-tu donc les appuyer ?... Deux personnes pouvaient t'aider à prouver ta naissance : l'une était cette malheureuse femme, ta mère, pour laquelle ton cœur ne vient pas de trouver une seule parole de fils... l'autre, c'est moi qui, preuves en main, parviendrais à te faire rendre ta fortune... mais ces preuves, entends-tu bien, je les anéantirai... car je t'abandonne sans pitié.

Et, le doigt tendu vers le plafond :

—Remonte à ta mansarde, misérable ! Regagne ton galeas sans espoir de jamais m'attendrir... Ta punition sera de demander au travail ton existence de chaque jour en pensant toujours à cette fortune dont ta vaniteuse ineptie t'aura privé... Va-t'en ! Au nom de ta mère, je te maudis !...

Il y avait un tel accent d'autorité et d'impitoyable résolution dans ces paroles que Paul se courba épouvanté sous cette malédiction et, sans prononcer un mot, se dirigea vers la sortie du salon.

Mais, à la porte, il trouva de Valnac qui, pâle d'émotion, lui tendit le billet de Berthe en disant :

—Voici ce que j'ai juré de vous remettre à l'heure où tout serait perdu pour vous.

Et il s'effaça pour laisser partir le jeune homme emportant la lettre.

En se retrouvant dans sa mansarde, une rage froide s'empara d'Avril au souvenir de tout ce qui lui avait échappé... Le châtement prédit par Bourguignon commençait pour lui ! Sa cupidité inassouvie, sans cesse avivée par la mémoire, allait faire une incessante torture de cette vie de travail qui l'attendait.

Ce fut donc frémissant de colère qu'il ouvrit et lut la lettre de Mme d'Arman-gis.

—Sans cette femme, qui m'a fait perdre un temps précieux, j'aurais eu les millions ! gringa-t-il avec une indigne furie.

Et, emporté par la colère, il écrivit cette réponse, qui, trouvée entre les mains de Mme d'Arman-gis morte, devait faire croire à son suicide par amour :

“ Jo préfère la mort à ton amour. Jo te hais et je te méprise. — Paul Avril. ”

Il achevait de signer quand il entendit une voix qui s'écriait :

—Tiens, vous êtes donc venu faire un petit tour dans votre ancienne mansarde ?

O'était le portier qui, monté pour balayer ses escaliers, avait poussé la porte du taudis.

—Oui, Mathis... Ah ! tenez, puisque vous voici, ayez donc l'obligeance, quand vous descendrez, de me jeter cette lettre à la poste.

Resté seul, Paul, les coudes sur la table, demeura plus d'une heure à réfléchir, les yeux fixés sur cette feuille de papier où, le soir du début de notre histoire, il avait consigné sa mort volontaire par le suicide.

Puis, il finit par murmurer :

—Vivre de mon travail... trois francs par jour !... après avoir été sur le point de devenir millionnaire... Pouah ! ! !

## EPILOGUE

### RAPPORT DU PREFET DE POLICE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

«... J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le rapport sur l'affaire Perrier-Cardoze, qu'elle m'avait ordonné de surveiller d'une façon occulte, jusqu'à parfaite découverte de la vérité.

« Sur une lettre écrite par Mme Perrier, lettre qui dénonçait une substitution d'enfant, un commissaire fut délégué pour interroger la plaignante sur les faits avancés par elle en sa déclaration.

« En présence du commissaire, Mme Perrier désavoua sa lettre, prétendant l'avoir écrite en une crise de maladie qui ne lui laissait pas toute sa présence d'esprit. ( Cet état mental de la plaignante avait été déjà déclaré par le docteur Perrier avant l'interrogatoire de sa femme. ) —Après ce désaveu formel, le magistrat dut se retirer.

« Mais, en revenant de sa mission, il rapportait la profonde conviction que Mme Perrier avait répondu sous le coup d'une secrète terreur et qu'une menaçante pression avait dû l'empêcher de persister en son dire.

« Après cette déclaration du commissaire et surtout devant la gravité des faits dénoncés, je crus devoir procéder à une enquête, en remontant dans le passé, c'est-à-dire à l'époque où cette substitution, dénoncée dans la lettre, pouvait avoir eu lieu.

« Mme Perrier, née Faustol, est du village de Mortreuil ( Vosges ) qui relève de la justice de paix de Houancé. Depuis plus de trente ans, les fonctions de juge de paix, à Houancé, sont remplies par un homme d'une honorabilité qui lui a mérité le respect et l'estime de tout le pays. Ce fonctionnaire se trouvant être l'oncle du commissaire qui avait interrogé Mme Perrier, j'autorisai ce dernier à demander à son parent, tout en lui taisant les faits allégués, quelques renseignements sur les conjoints ; sur les antécédents et la conclusion de leur mariage, qui avait été célébré à Mortreuil ; sur ce suicide de M. Faustol père qui, d'après la déclaration du docteur Perrier, avait été la cause première de l'affaiblissement des facultés mentales de sa femme.

« La réponse fut prompte, peu explicite, et pourtant, malgré son laconisme, elle suffit pour faire cesser nos hésitations. En se retranchant derrière le secret dû à un drame de famille, le juge de paix de Houancé refusa de s'expliquer sur le suicide Faustol, mais il donna à entendre, sans rien avancer à l'appui, que le médecin Perrier était un misérable.

« Venant d'un homme aussi honorable, cette appréciation

sur le mari donnait un grand poids à la lettre émanant de Mme Perrier.

O'est alors que j'adressai à Votre Excellence le premier rapport sur lequel fut ordonnée une enquête sévère... mais secrète, afin de laisser les coupables s'endormir dans une apparente tranquillité.

« Pour cette mission, je fis choix d'un de nos plus habiles agents, le sieur Caduchet, ex-employé de commerce, qui, après avoir été vainement tenter la fortune aux Indes, était rentré en France. Dénué de toutes ressources, cet homme s'était offert à nous.

« Par l'entremise d'une veuve Pillois, il sut se glisser chez le docteur et se faire admettre dans son intimité. Au sujet de la veuve Pillois, et pour expliquer l'aide qu'elle lui a prêtée, Caduchet prétend avoir été l'intime ami du défunt mari. Tout nous porte à croire que la veuve a été, jadis, la maîtresse de l'agent et que c'est en souvenir du passé qu'il l'a fait disparaître quand il l'a vue trop compromise par tous les faits qui se révélèrent à lui. On suppose que la Pillois a passé en Belgique.

« Soit par ses propres observations, soit par certaines confidences qu'il sut adroitement arracher à cette Pillois, complice du drame de Mortreuil, notre agent, qui contrefaisait le sourd, découvrit les faits suivants. »

Après de longs détails, qui sont connus du lecteur, la relation continuait :

« Mais, résultat fort inattendu, Caduchet, en cherchant le dernier mot de l'affaire Perrier, se vit sur la piste d'autres coupables. Un innocent a été jadis exécuté pour un crime dont les auteurs achetèrent l'impunité à un haut magistrat qui vendit son silence un million. »

A la suite du récit de la mort de M. de Gabrinoff, le compte rendu s'étendait longuement sur le chevalier de Saint-Dutasse, puis il poursuivait :

« En empoisonnant M. de Saint-Dutasse, ils avaient commis un crime inutile, puisque cette puissance, à laquelle ils voulaient se soustraire, le chevalier devait la léguer à Paul Avril. Aussi, le père n'était pas encore décédé qu'ils tentaient déjà de faire assassiner le fils par un nommé Bricard.

« La nuit pendant laquelle trépassa M. de Saint-Dutasse, l'agent Caduchet avait établi une surveillance autour de la demeure du moribond. Il croyait que les complices, aussitôt le dernier soupir de leur victime, feraient quelque tentative pour s'emparer des papiers, et il comptait alors les prendre tous du même coup de filet devant le cadavre de celui qu'ils avaient empoisonné.

« Ce fut pendant cette surveillance nocturne que Caduchet vit un individu se glisser le long des murailles et venir se poster dans l'ombre, en face de la maison. Il crut avoir affaire à un des hommes de son escouade qui, en dépit de son ordre, avait changé de poste. Il accourut et se trouva en face de Bricard.

« A en croire notre agent, Bricard, se voyant découvert, aurait sauté sur lui et aurait engagé une lutte terrible dans laquelle Caduchet, pour sauver sa vie, aurait étranglé son adversaire.

« Nous sommes persuadés que notre agent ne dit pas la vérité. Pour justifier son meurtre, il allègue une prétendue lutte. Il est plus rationnel de croire qu'il a eu peur que Bricard, qui l'avait reconnu, n'allât donner l'éveil aux coupables en leur apprenant ce qu'était ce faux sourd et ce faux obèse qu'ils croy-

aient depuis plusieurs années. Nous avons dû fermer les yeux sur ce fait et avoir l'air d'accepter l'explication que nous donnait notre agent.

" Cette mort de Bricard avait donné lieu au commencement d'une enquête que nous avons cessé quand, après quelques jours, Caduchet s'est décidé à nous faire son aveu mensonger. "

Suivaient quelques pages, que nous passons pour éviter les redites, puis le rapport arrivait aux derniers événements :

" Sur l'avis donné par Caduchet, que la vie de Mme Perrier était menacée, l'arrestation des coupables fut enfin décidée.

" Nous ignorons quel fait a pu, dans la journée, pousser les meurtriers à précipiter l'exécution de leur sinistre dessein, mais, quand on pénétra chez le docteur, il était malheureusement trop tard... Depuis une heure, Mme Perrier était morte empoisonnée.

" Trois commissaires et leurs agents devaient procéder aux arrestations simultanées. J'insisterai sur les détails de cette triple expédition qui, au lieu de cinq coupables, n'a laissé entre nos mains qu'un fou furieux.

" Si le commissaire qui se présenta rue Laffitte, chez M. de Jozères, fit buisson creux en ne trouvant pas l'ex magistrat à son domicile, celui qui avait été envoyé à l'hôtel d'Armangis fit, en revanche, coup double en y rencontrant l'ancien procureur qu'on cherchait vainement chez lui.

" Toute la journée, M. de Jozères avait couru pour retrouver sa femme disparue. A bout de recherches, et surtout inquiet du danger que lui présageait cette disparition, il était venu prendre conseil de Mme d'Armangis.

" Au dire de Caduchet, si cet homme, plutôt que de consulter Perrier, s'adressait de préférence à Mme d'Armangis, c'est qu'il croyait sa vie menacée par son beau-père à propos de certains projets de vengeance que sa jalousie nourrissait contre Mme de Jozères.

" En ne trouvant pas au logis celle qu'il venait visiter, l'ex-procureur s'était décidé à l'attendre, dût il y passer la nuit, et s'était installé dans un petit salon du rez-de-chaussée.

" C'est là qu'il fut trouvé, guettant le retour de Mme d'Armangis, sans se douter que, plus alerte que ses complices, elle avait pris la fuite une heure avant que son hôtel fût corcé.

" En son lieu et place, j'aurai à parler du sort de cette fugitive.

" L'arrestation de M. de Jozères ne fut ni difficile ni longue. Aux premiers mots du commissaire, il retomba comme une masse, complètement palmé sur le canapé qu'il venait de quitter.

" Au même moment se présentait dans le salon M. d'Armangis, qu'un domestique, sans soupçonner de quoi il était question, avait été prévenir qu'un visiteur désirait lui parler. Autant de Jozères s'était lâchement affaissé sous le coup, autant d'Armangis resta calme. Pas un mot ne sortit de sa bouche et, sans la leur rouge qui étincela dans ses yeux en se voyant arrêté, le commissaire aurait pu croire qu'il n'avait pas compris ce qui lui arrivait.

" A la demande qu'il avait faite de parler aussi à Mme d'Armangis, il avait été répondu au commissaire qu'elle était sortie. Ne pouvant croire à l'absence de celle qu'il avait compté surprendre, il pensa qu'elle s'était réfugiée en quelque cachette et se résolut à faire une minutieuse perquisition dans l'hôtel.

" Bien persuadé que, si l'envie prenait à ses prisonniers de vader, ils n'auraient pas à courir fort loin, car la maison était

cernée, et, de plus, rassuré par la prostration de M. de Jozères et par la lourde apathie de d'Armangis, le commissaire crut pouvoir les laisser ensemble. Il se contenta de les enfermer dans ce petit salon, après avoir averti un agent qui stationnait dans la cour, sous la fenêtre, de veiller à ce qu'ils ne tentassent pas de s'enfuir par cette issue. Cette précaution prise, il commença sa perquisition, pièce par pièce, à la recherche de Mme d'Armangis.

" Alors se passa une épouvantable scène dont il est impossible de rendre le commissaire responsable, car la folie de d'Armangis avait été tenue si secrète par les siens que la nouvelle n'en avait jamais dépassé le seuil de son hôtel. Quand il avait été arrêté, le malade était en un état calme auquel s'était laissé prendre le commissaire. Ce regard, qu'il avait remarqué, était l'indice du retour de la folie et, cinq minutes après, elle éclatait terrible, furieuse, meurtrière.

" Quand on accourut aux stridents éclats de rire que poussait l'insensé, un horrible spectacle s'offrit aux regards des arrivants !

" Le fou avait-il reconnu de Jozères, toujours évanoui ? Était-ce la vue de cet ancien complice qui avait ramené la démenço ? Avait-il voulu se venger ?... on ne saurait rien affirmer.

" Mais le fait est qu'il s'était emparé de ce corps qui gisait inerte sur le divan, qu'il l'avait traîné jusqu'à la cheminée où brûlait un feu ardent et qu'il y avait plongé la tête de M. de Jozères.

" Quand on accourut, dis je, aux sinistres éclats de son rire aigu, on le trouva assis sur le corps de sa victime, les yeux fixés sur cette tête à demi carbonisée, tendant vers elle ses deux mains amaigries et tremblantes pour les réchauffer et, entre deux rires, bégayant d'une voix d'enfant frileux :

"—Bou feu ! plus froid !

" Et il ne s'apercevait pas que la flamme, qui consumait les vêtements du mort, commençait à s'attacher déjà aux siens.

" N'eût-il même pas été anéanti par la syncope qu'avait amenée l'épouvante, de Jozères, âgé de près de soixante-dix ans, était incapable, pour se soustraire à cette horrible mort, de lutter avec d'Armangis dont la démenço découpait les forces. Trop faible pour se dégager du fou accroupi sur lui, son impuissante résistance n'avait pu durer que quelques secondes à peine et, si courte qu'avait été son agonie dans le brazier, elle avait dû être atroce.

" Quand on voulut arracher l'idiot à ce cadavre auquel il s'accrochait, sa folie s'accrocha tellement plus furieuse encore qu'il fallut le concours de quatre agents pour parvenir à le garrotter. "

Après la relation de l'incarcération de d'Armangis dans une maison d'aliénés, le mémoire reprenait :

" Pendant que cet effroyable drame se passait à l'hôtel d'Armangis, un autre non moins sinistre avait lieu, quai Voltaire, au domicile de Perrier et de la Cardoze, sa complice et sa première épouse, car notre agent s'est assuré du fait que le docteur Perrier était l'époux légitime de Nicole Cardoze, et cela plus d'une année avant son second mariage avec Amélie Faustol.

" J'appellerai l'attention de Votre Excellence sur tous les détails de cette affaire pour qu'il lui soit bien prouvé que, là encore, si les coupables n'ont pu être pris vivants, il n'y a pas eu négligence de la part du commissaire de police.

" A pareille heure de la nuit, l'entrée chez Perrier était difficile pour qui voulait le surprendre. Après avoir commandé

à ses agents de rester immobiles dans l'escalier, quo n'éclairait nulle lumière, le commissaire sonna bruyamment.

“ Les coupables étaient encore sur pied. La mort de Mme Perrier, qui ne datait pas d'une heure, les avait tenus éveillés. Il faut même supposer qu'ils devaient s'enfuir dans la nuit même, car, pour n'être pas surveillés, ils avaient pris le soin d'écarter de l'appartement celui de leurs domestiques qui, n'ayant pas de chambre dans les mansardes de la maison, couchait habituellement dans une petite pièce, voisine de l'antichambre.

“ Au bruit de la sonnette, on vint à la porte et une voix... qu'on a reconnue plus tard pour être celle de la Cardoze... s'informa du motif qui faisait sonner à ce moment avancé de la nuit. En même temps que cette question, le bruit étouffé des pas d'une autre personne s'approchant aussi de la porte, fut entendu par le commissaire qui pensa que Perrier était doucement arrivé se joindre à sa complice.

“ Sur la réponse qui fut faite qu'on venait chercher le docteur pour un malade en danger de mort, la Cardoze, toujours sans ouvrir, annonça que Perrier, depuis plusieurs années, n'exerçait plus sa profession et elle donna l'adresse d'un médecin du quartier.

“ Cette première ruse n'ayant pas réussi, le commissaire, après avoir remercié, feignit de s'éloigner. Il comptait qu'en l'entendant redescendre, les deux coupables quitteraient la porte pour regagner le fond de l'appartement et, alors, qu'on ferait crocheter la serrure par le serrurier qui avait été amené. Si le commissaire, au lieu de déclinier son titre et de sommer d'ouvrir, voulait employer ce moyen, c'est parce qu'il tenait à prendre les coupables avant que Perrier eût le temps de faire usage d'un des poisons qu'il possédait.

“ Un malencontreux accident rendit ce projet impossible et fit deviner la vérité aux criminels. En voulant redescendre l'escalier pour que le bruit de ses pas trompât ceux qui écoutaient, le commissaire, au milieu de l'obscurité, heurta le serrurier qui, trébuchant, laissa échapper sa trousse à outils. Le cliquetis de ferrailles fut significatif pour la femme Cardoze, car, aussitôt, bien qu'elle eût baissé la voix, on l'entendit qui disait au docteur :

“—C'est la police.

“ Désespérant donc de les surprendre, le magistrat leur fit alors sommation de le laisser entrer. Au lieu de répondre, ils s'étaient précipitamment éloignés de la porte pour rentrer dans l'appartement. Les agents en faction sur le quai et ceux de planton dans la cour de la maison ont déposé les avoir vus, de l'un comme de l'autre côté, ouvrir les fenêtres pour s'assurer si la demeure était cernée. Pendant qu'ils cherchaient quelque moyen de fuir, on soiait un panneau de la porte d'entrée, trop solide et surtout trop bien verrouillée pour pouvoir être enfoncée.

“ Quand enfin on pénétra dans l'antichambre, l'aide du serrurier fut encore nécessaire. So voyant dans l'impossibilité de s'évader, les deux coupables s'étaient réfugiés dans la dernière pièce du fond et, derrière eux, ils avaient fermé et barricadé toutes les portes. A forcer ces obstacles on perdit un temps précieux et vingt minutes s'étaient écoulées quand tomba la dernière porte qui séparait des misérables.

“ En mettant le pied dans cette pièce, le commissaire vit la femme Cardoze étendue morte près de Perrier, lequel venait de vider un petit flacon.

“—Je vous brûle la politesse, messieurs de la police ! balbutia-t-il.

“ Puis, aussitôt, il tomba raide sur le parquet, tenant encore entre ses doigts crispés la fiole dont le contenu l'avait tué.

“ On courut aussitôt chercher ce même médecin dont, une demi heure auparavant, la Cardoze avait indiqué l'adresse. Si épressé qu'il eût été à se rendre à l'appel, ce docteur, qui avait quitté son lit, n'arriva que plus d'un quart d'heure après. Au seul odorat, il reconnut que le flacon, qui exhalait une forte odeur de fleur de pêcher, avait contenu de l'acide cyanhydrique, le plus foudroyant de tous les toxiques connus.

“ Contre ce poison, le chloro peut servir d'antidote, mais à la condition d'être immédiatement employé. Malheureusement, le retard qu'avait mis le médecin à venir et le nouveau temps qu'on perdit à se procurer ce chloro à la plus prochaine pharmacie rendirent nul l'essai qu'on en tenta sur Perrier. S'il était trop tard pour lui qui avait, le dernier, avalé le poison, il l'était à plus forte raison pour la Cardoze, dont l'empoisonnement avait précédé de quelques minutes celui de son complice. On n'en fit pas moins tout ce qu'il était possible pour la rappeler à la vie. C'est en donnant à cette femme des soins, demeurés inutiles, qu'on trouva dans sa main, pressée sur ses lèvres, un portrait miniature qui a été reconnu pour être celui de Mme Léontine de Jozères. Le dernier souffle de la Cardoze s'était exhalé en un baiser sur ce portrait.”

A la suite d'insignifiants détails de procès-verbaux dressés à ce sujet, le rapport ajoutait :

“ Trois jours s'étaient écoulés depuis ces événements et nous pensions que Mme d'Armangis avait passé la frontière, quand nous avons appris son sort par la relation des agents qui, dès la première heure, s'étaient attachés à sa poursuite et avaient découvert une piste qui ne les a conduits qu'à constater un troisième suicide.

“ Convaincus que la fugitive, qui ne s'était pas servie de sa propre voiture pour s'enfuir de Paris, n'avait osé s'aventurer en aucun des bureaux de messageries où elle devait se savoir guettée, ces agents supposèrent qu'elle avait dû aller attendre une diligence quelconque à quelques lieues de la capitale et que, pour se rendre sur ce point éloigné, elle s'était fait conduire en fiacre.

“ Leur enquête parmi les propriétaires de numéros de fiacres fit bientôt trouver un cocher qui déclara que, dans la dite nuit, il avait mené une dame au village de Clichy sous Bois. Par malheur, ce renseignement s'était fait attendre deux jours, car le cocher avait regut de cette voyageuse un généreux pourboire qu'il avait dépensé en libations, et pendant quarante-huit heures, il ne s'était pas dégrisé.

“ Trois heures après cette déclaration, les poursuivants arrivaient au village. Nul des habitants n'avait vu la dame, sauf un paysan et sa fille qui, aux questions qu'on leur adressa, pensèrent qu'il devait s'agir d'une personne enfermée depuis deux jours dans une maison isolée à l'entrée du village.

“ Quand ils espéraient de la prendre vivante, les agents se trouvèrent en présence du cadavre de Mme d'Armangis, morte par asphyxie. Ce suicide avait pour motif un désespoir d'amour, ainsi que le prouve une lettre qu'on a retirée des mains de la morte. C'est un écrit signé de Paul Avril qui, en deux lignes pleines de mépris, repoussant des avances que Mme d'Armangis avait sans doute faites, lui répond qu'il préfère la mort à son amour.

“ Ce jeune homme a tenu parole, car, hier matin, le concubier de la maison qu'il habitait rue de la Victoire, est venu



déclarer au commissariat du quartier qu'il avait trouvé ce locataire pendu dans sa mansarde.

— Pour en finir avec Mme d'Armangis, je vous apprendrai qu'on a confié au maire du village le soin de la faire enterrer sans bruit. Je tiens à la disposition de la famille deux magnifiques boutons d'oreilles que portait la défunte et qui m'ont été remis par nos agents.

— J'ai le ferme espoir, monsieur le ministre, qu'après avoir lu ce rapport, vous m'approuverez d'avoir étouffé ces affaires et empêché qu'elles s'ébruitent. J'ai été poussé à agir ainsi par des raisons que je veux soumettre à l'appréciation de Votre Excellence :

— De Jozères et les époux d'Armangis étant morts, l'affaire de Gabrinoff s'éteint d'elle-même. Le peu qui en transpirerait dans le public ne servirait qu'à lui apprendre qu'une grande erreur judiciaire a, jadis, été commise. La mémoire du supplicé Jacques Cardoze restera donc chargée de ce crime.

— Quant à la substitution d'enfant, au profit de qui la poursuivions-nous ? Mme Perrier est morte. Paul Aril n'est plus. Au point de vue légal, Mme de Jozères est fille légitime et héritière d'Amélie Faustol. Seuls, nous pourrions lui contester ce titre... et, encore, nous faudrait-il ces preuves sur lesquelles nous n'avons pu mettre la main.

— Le suicide de Paul Avril nous dégage pleinement de tout souci au sujet de la fortune Faustol. Mais, ce jeune homme eût-il vécu, on aurait encore hésité avant de retirer les millions à la vertueuse et bienfaisante Mme de Jozères, qui en fera un généreux usage, pour les donner à ce Paul Avril, d'une moralité douteuse et sans le moindre sens moral, puisqu'il avait vu dans le "chantage" un moyen de parvenir."

.....  
.....  
Nous arrêterons ici la lecture de ce rapport dont la fin traite d'autres sujets étrangers à notre récit.

Et nous passerons tout de suite au dénouement que le lecteur doit avoir déjà prévu.

Un an après ces sinistres événements, Francis de Valnac épousait Mme de Jozères.

La veille de ce mariage, le comte avait pris à part Bourguignon :

— Vieil ami, avait-il dit, je ne croirai le bonheur de Léontine bien assuré que le jour où tu auras anéanti toutes ces preuves du passé.

— Alors, que M. le comte se réjouisse, je les ai brûlées ce matin... car c'est aujourd'hui seulement que j'ai pu les retirer de leur cachette.

— Où donc était elle, cette fameuse cachette qui, disais-tu, défait toutes les recherches de l'habile policier Caduchet ?

— Sous un carreau de la salle à manger de ce même Caduchet, répondit le vieillard en souriant.

FIN

.....  
.....  
Chaque semaine, nous envoyons les comptes à ceux de nos abonnés dont le terme est expiré, et, pour la régularité de nos livres, les prions de nous en faire tenir le montant immédiatement.

## VARIÉTÉS

— Un grincheux, étant à Paris pour la première fois, prend place à une table d'un restaurant du Palais Royal. Pendant qu'il procède méthodiquement à son installation, le garçon lui débite machinalement la kyrielle :

— Melon, andouille, tête de veau, pieds de cochon, maque-raeu...

Le monsieur grincheux, se levant furibond :

— Ah ça ! triple insolent, est-ce que vous croyez qu'on vient de Landerneau pour se faire insulter ?

\* \* \*

— Si je mourais, disait en soupirant l'oncle Rapineau, qui est malade en ce moment, il faudrait acheter une concession.

Son neveu, de sa voix la plus carresante :

— Que ce ne soit pas cela qui vous retienne, mon oncle, je la paierai !

## NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

La semaine prochaine, nous commencerons la publication d'un nouveau roman historique des plus intéressants et d'un genre tout à fait nouveau.

### LE ROI DES VOLEURS OU LA ROUTE DE L'ECHAFAUD !

Tel est le titre de ce nouveau feuilleton que tout le monde s'empressera de lire.

Après l'énoncé de ce titre, nous croyons inutile d'ajouter que ce feuilleton est bien plus émouvant que tous ceux qui ont été publiés en Canada jusqu'à ce jour.

Dites-le à vos amis.

## NOS PRIMES

Jusqu'à nouvel ordre, en sus des avantages ci-dessous, tout nouvel abonné d'une année et plus recevra la collection complète depuis 30 avril dernier jusqu'à ce jour.

• A toute personne qui nous enverra \$1.00 nous donnerons la collection de notre journal contenant les feuillets complets ci-après nommés : *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique* ou *Le Nihilisme en Russie* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, plus le journal pendant un an.—La collection de ces trois romans embrasse plus d'une année et demie de notre journal.

A toute personne qui nous enverra \$2.00 nous donnerons la collection contenant *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique*, *La Fille de Marguerite*, *Les Dramas de l'Argent* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, et le journal pendant deux ans.—Ces cinq feuillets comprennent près de trois ans de notre journal.

A toute personne qui nous enverra \$3.00 nous fournirons la collection complète de notre journal du 1er janvier 1881 au 1er juillet 1884, soit trois ans et demi, et notre journal pendant trois autres années. Cette collection renferme dix feuillets complets, ce sont : *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique*, *Un Echap-pé de la Bastille* ou *Exil l'Empoisonneur*, *Une Vengeance de Peau Rouge*, *La Grande Halte*, *La Demoiselle du Cinquième*, *Le Testament Sanglant*, *Les Dramas de l'Argent*, *La Fille de Marguerite* et *Les Meurtriers de l'Héritière*.

Toute personne qui nous enverra quatre nouveaux abonnés recevra en prime toute la collection de trois ans et demi.

Nos abonnés actuels peuvent profiter de ces avantages.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnement avant que le prix de la souscription soit payé.

Les conditions d'abonnement sont : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année pour la livraison à domicile.

Aux agents, 18 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Boîte 1983. MORNEAU & CIE, ÉDITEURS, 475 rue Craig, Montréal.